

Le Conseil Municipal souhaite aux Chamblétois  
une Bonne et Heureuse Année 2026

Janvier - Février 2026 — N° 84



Le Maire  
Alain CHANIER

Cher(e)s concitoyens(nes),

Avant toute chose, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, bonheur, santé, réussite dans vos projets auxquels se joignent les élus et le personnel communal.

2026 sera l'année du renouvellement de notre conseil municipal, pour des raisons d'éthique, je n'évoquerai pas les investissements du prochain mandat, sauf pour la voirie du secteur de la Brosse qui se terminera en ce dé-

but d'année puisque programmée sur 2 exercices 2025 et donc 2026.

Par contre, je ferai le point pour celui-ci avec la construction de notre restaurant scolaire correspondant aux normes d'hygiène et de sécurité. Également pour le personnel communal qui bénéficie de meilleures conditions de travail.

Des travaux de voirie en campagne, l'installation de deux City Compost, le remplacement de l'informatique en mairie, l'installation de Kiosque à Pizza, la liste pourrait s'allonger

tellement l'activité est intense.

Je voudrais également parler de mon rôle comme vice-président de la Com-com avec l'entretien du bois des marais et la réfection de la route jusqu'à hauteur des coronas. Enfin, remerciez toutes les associations pour leur activité, leur bénévolat que je soutiens et que j'aide certes dans l'ombre sans m'étaler en public par une seule présence.

Votre Maire

## Actualités

### Repas de Noël au restaurant scolaire



Jeudi 18 décembre, Rolande et ses collègues avaient minutieusement préparé un menu de circonstance pour accueillir les élèves aux couleurs de Noël. Les enfants se sont régalés dans une ambiance festive. Ce fut aussi l'occasion pour Martine et Delphine de dire au revoir aux enseignants, au personnel municipal, au Maire et aux adjointes, autour d'une table copieusement garnie de pâtisseries, sucreries et boissons variées.

### Le Père Noël aux Champs d'blé

Le 19 décembre, avant d'entamer sa longue nuit du 24 décembre, le Père Noël a rendu visite aux écoliers. Il est passé dans chaque



classe pour vider sa hotte qui débordait de jouets et jeux collectifs, acquis grâce à la subvention municipale. Les enfants se sont ensuite réunis autour d'un goûter composé de viennoiseries et jus de fruits, offert par la mairie, accompagné d'un sachet de friandises fourni par l'Amicale Laïque.

### Rencontre des aînés

Dimanche 18 janvier, la municipalité avait convié les aînés de plus de 67 ans pour la traditionnelle rencontre annuelle. Lors de son mot d'accueil, devant les 83 convives qui avaient répondu à l'invitation, le Maire

a présenté ses meilleurs vœux pour 2026, à titre personnel et au nom des élus du conseil municipal. Il a eu une pensée pour les absents, qui pour diverses raisons, notamment de santé, n'ont pas pu profiter de cette journée festive. Il a remercié les enfants de l'école maternelle pour la décoration des menus et le Club de l'Amitié pour la décoration des tables.

Les convives ont ensuite dégusté, dans la bonne humeur, l'excellent repas préparé et servi par le traiteur FRIAUD de Cérilly. En fin d'après-midi, après avoir partagé de nombreux souvenirs et anecdotes, les aînés se sont quittés ravis, en promettant de se retrouver l'année prochaine !



## Inscriptions rentrée scolaire 2026

Enfant né en 2023 : inscription en Petite Section obligatoire  
Enfant né en 2024 : inscription en Toute Petite Section possible

### Comment inscrire votre enfant à l'école ?

1. **Vous rendre à la mairie de Chamblet** (ou Saint Angel) avec votre livret de famille.

2. **Me contacter et venir me rencontrer**, muni du carnet de santé de votre enfant afin que je vous présente le fonctionnement de l'école et vous remette le dossier d'inscription à compléter.

Je suis disponible les vendredis 27 mars, 3 avril, 24 avril de 8h45 à 16h30

Si aucune de ces dates ne vous convient, n'hésitez pas à me contacter pour prendre rendez-vous.

3. **Une visite de l'école** vous sera proposée au mois de juin.

Téléphone : 04 70 07 89 15 - mail : [ecole.chamblet.03@ac-clermont.fr](mailto:ecole.chamblet.03@ac-clermont.fr)

## Conseil municipal du 18 septembre 2025

### Contribution au financement du TEP-Scan

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 2 697,50 € au centre hospitalier de Montluçon-Nérises-Bains afin de contribuer au financement du TEP-Scan. L'intérêt de ce projet, pour le bassin de Montluçon et au-delà, est marqué tant en termes de santé publique qu'en tant que vecteur d'attractivité pour les patients et les professionnels de santé susceptibles de s'installer sur le territoire. Cet équipement sera le seul de ce type dans l'Allier ainsi que dans la région Auvergne hors Clermont-Ferrand.

### Mise à disposition gratuite d'un véhicule électrique

Les contrats en cours, d'une durée initiale de 3 ans, arrivant à échéance, une offre de renouvellement de l'opération sur le véhicule existant, pour une durée supplémentaire de 3 ans, a été proposée. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de signer un nouveau contrat de location de véhicule avec la société LOCAJEN et un nouveau contrat de régie publicitaire avec la SARL Trafic Communication.

### Autorisations spéciales d'absence

Considérant que la loi ne fixe pas toutes les modalités d'attribution concernant les autorisations liées aux événements familiaux, à la maternité, à la vie courante, à des motifs syndicaux et professionnels, à des motifs civiques et religieux et fêtes légales, celles-ci doivent être déterminées localement par délibération, après avis du Comité Social Territorial. Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, la liste des autorisations spéciales d'absence applicables à compter du 01/10/2025.

### Cession de barnum – Région Auvergne Rhône-Alpes

Compte-tenu des nombreuses manifestations organisées par les associations de la commune, le conseil municipal sollicite, à l'unanimité, l'attribution d'un barnum auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « cession à titre gratuit de barnums ».

## Conseil municipal du 13 novembre 2025

### Servitudes ENEDIS – Passage de lignes en souterrain et remplacement d'un support

Afin d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, un passage de lignes électriques souterraines et le remplacement d'un support sont prévus au lieu-dit « Le Riveau Rouge », sur la parcelle section ZT n° 16, propriété de la commune. Le

conseil municipal autorise, à l'unanimité, la signature des conventions de servitudes pour l'établissement, l'utilisation et l'entretien de ces ouvrages.

### Contrat de prêt – Caisse des dépôts et consignations

Afin de financer les travaux assainissement – eaux pluviales du secteur de la Brosse, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, après examen des propositions de plusieurs banques, de réaliser un emprunt de 220 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations (durée : 25 ans ; taux : taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,5 % (soit 2,20 % au 13/11/2025)).

### Contrat de prêt – Crédit Mutuel

Afin de financer les travaux de voirie du secteur de la Brosse, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, après examen des propositions de plusieurs banques, de réaliser un emprunt de 230 000 € auprès du Crédit Mutuel (durée : 15 ans ; taux fixe : 3,5 %).

### Modification d'un emploi contractuel

Les nécessités de service ayant évolué, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier la durée hebdomadaire de l'emploi contractuel d'adjoint technique à temps non complet existant, qui passera de 18 h 40 à 20 h à compter du 01/12/2025. L'agent assurera l'accueil périscolaire et la surveillance de la pause méridienne.

### Modification d'un emploi contractuel

Les nécessités de service ayant évolué, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier la durée hebdomadaire de l'emploi contractuel d'adjoint technique à temps non complet existant, qui passera de 19h à 16 h à compter du 01/12/2025. L'agent assurera la surveillance de la pause méridienne et l'entretien des locaux.

### Convention d'occupation privative du domaine public

La société Phoenix France, qui agit pour le compte de l'opérateur Bouygues Télécom dans le cadre de son déploiement, souhaite disposer d'un droit d'occupation sur la parcelle communale cadastrée section ZS n° 5, lieu-dit « les Vignoux », en vue d'installer, exploiter et maintenir une station radioélectrique composée d'infrastructures et d'équipements techniques.

Après lecture du projet de convention, le conseil municipal, décide, par 2 votes contre (Alain NESSON, Joséphine SILVA) et 7 abstentions (Alain CHANIER, Nicole COSSIAUX, Michèle DUFFAULT, Jean-Pierre JACQUET, Pascal LOT, Liliane MERITET, Lydie VILLECHENON), de ne pas donner suite à la convention proposée avec la société Phoenix France Infrastructures pour l'installation d'un pylône de téléphonie mobile.

## Conseil municipal du 4 décembre 2025

### Protection sociale complémentaire des agents – risque « Prévoyance »

Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier et Malakoff Humanis Prévoyance & Diot Siaci, et d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » à hauteur de 15 € brut mensuel, par agent, à compter du 01/01/2026,

### Protection sociale complémentaire des agents – risque « Santé »

Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Santé » conclue entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier et Groupe VYV, MNT, MGEN, et d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation pour le risque « Santé » à hauteur de 15 € brut mensuel, par agent, à compter du 01/01/2026,

### Mise à disposition d'une secrétaire de mairie itinérante

La commune a signé en 2022 une convention avec le Centre de Gestion de l'Allier afin de bénéficier du service « secrétaire de mairie itinérant ». Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition d'avenant, relatif à la facturation, transmise par le Centre de Gestion.

### Subvention Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser, à titre exceptionnel, une subvention d'un montant de 50 € aux Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale de la délégation Commentry-Marcillat.

## Logement libre

**1 T3** : Impasse des Tourterelles  
(Libéré en avril).

## Stationnements gênants sur les trottoirs

Le stationnement est interdit sur les trottoirs qui sont exclusivement destinés aux cheminements piétons. Par ailleurs, les véhicules mal stationnés peuvent gêner la visibilité à certains carrefours.

**Merci de respecter scrupuleusement ces règles pour le bien-être de tous !**

## Cérémonies École de gendarmerie



Une cérémonie de remise de képis et postillons aux 99 élèves gendarmes montluçonnais (dont 28 féminines) de la 447<sup>ème</sup> promotion s'est déroulée sur la place de la mairie le 7 juillet après-midi. Incorporés le 9 décembre 2024, les élèves ont quitté l'école le 5 septembre 2025 pour rejoindre leur unité d'affectation sur l'ensemble du territoire national. Le général commandant l'école a remercié le Maire pour son accueil et la mise à disposition des infrastructures. Pour Alain CHANIER, c'était une fierté qu'un tel événement se déroule sur la commune. Il a souhaité beaucoup de courage à chaque élève dans leur fonction.

Mercredi 21 janvier à 8h00, à l'issue d'une mise en situation opérationnelle, 105 élèves (dont 26 féminines) de la 454<sup>ème</sup> promotion se sont retrouvés sur la place de la mairie pour qu'on leur remette le calot, coiffe qui fait leur identité et les distingue de leurs camarades des autres armes.

## Commémoration de l'armistice

La cérémonie du 11 novembre a été honorée par la présence de nombreux chamblétois. Partis de la mairie, accompagnés par la musique de la garde républicaine, les anciens combattants et les élus ont rejoint le monument aux morts. Des gerbes ont été déposées par le monde combattant et la municipalité, puis Alain CHANIER a lu le message du ministère des armées et des anciens combattants.



Les noms des soldats disparus au combat ont été énumérés avant que retentisse la sonnerie aux morts. Après la minute de silence, les enfants de l'école encadrés par les enseignants ont entonné « La Marseillaise ». Cette cérémonie s'est terminée par le salut aux drapeaux.

Les parents d'élèves ont été remerciés par les enseignants pour leur participation à la sensibilisation des enfants sur l'importance de ces cérémonies.

## Inauguration des City Compost

Deux City Compost ont été installés début novembre au point tri du Chéroux.

Lors de l'inauguration, Alain CHANIER, entouré de riverains, a eu le plaisir d'accueillir Rémi BOROWIAK, directeur du SICTOM et Aurélie LAUTERBACH, responsable du service compostage biodéchets, accompagnés de deux de leurs collaborateurs. Préalablement, 250 bio-seaux ont été distribués aux chamblétois, qui peuvent également s'en procurer à la mairie. C'est un principe innovant de compostage partagé, mis à disposition des habitants de la commune.



Situé à proximité, il pourra également être utilisé par le restaurant scolaire et l'école. Les deux conteneurs fonctionnent en alternance, l'un pour déposer les biodéchets, l'autre fermé pendant le temps nécessaire pour que le compost arrive à maturité. Le directeur du SICTOM a rappelé que le tri des biodéchets était obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et que le taux de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) ne cessait d'augmenter. La pratique du compostage évite d'alourdir les volumes de déchets et par conséquent fait baisser le montant final des taxes.

La municipalité et le SICTOM compte sur les chamblétois pour participer à ce geste citoyen !



COMMENTRY  
MONTMARAU  
NÉRIS  
COMMUNAUTÉ

## Permanences habitat – France Rénov' Allier

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), menée avec SOLIHA, est désormais terminée.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, le Département de l'Allier, via France Rénov' Allier, accompagne gratuitement les projets de rénovation de l'habitat sur le territoire de Commentry Montmarault Nérès Communauté.

Permanences sans rendez-vous, à Commentry, Maison France Services (6 rue Jean Jaurès), tous les vendredis de 9h à 12h. Il est recommandé d'appeler les conseillers France Rénov' en amont afin de bénéficier d'informations et de conseils neutres, gratuits et personnalisés.

Tél : 04 70 34 41 84 –

[francerenovallier@allier.fr](mailto:francerenovallier@allier.fr)

Accueil téléphonique du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## Lutter contre les violences familiales

Les maires ruraux se sont engagés pour lutter contre le fléau des violences conjugales en milieu rural et s'organisent avec des élus référents relais de l'égalité (ERRE). Près de 80 communes bourbonnaises ont désigné leurs élus relais depuis 2023.

**Un contexte rural préoccupant :** Près de 50% des féminicides ont lieu en zone rurale. Les facteurs sont aggravés par l'isolement, le manque d'informations et de protections, avec en plus le souci du « qu'en dira-t-on ». Cet isolement social et géographique est accentué par un faible maillage associatif et sans proximité avec les services publics. La mairie reste le seul lieu que les femmes peuvent franchir sans se justifier, et demander à parler au référent ERRE. Confidentialité, respect et empathie sont les maîtres mots de l'accueil et de l'écoute. Les élus ERRE sont en lien avec différents services qui peuvent être actionnés rapidement pour apporter secours et assistance à la victime.

Durant cette année 2025, les élus ERRE ont également maintenu leurs actions de communication, en travaillant un projet commun avec la Délégation Départementale de Lutte contre les Violences Familiales, et le Centre d'information des droits des femmes et des familles. Les élus ERRE de l'Allier restent dans le concret et ont distribué dans les boulangeries et pharmacies de l'Allier, des sacs d'emballages avec tous les contacts que les victimes peuvent activer rapidement et gratuitement. Un investissement positif des élus ERRE qui devrait se poursuivre dans le prochain mandat afin de faire cesser les violences familiales.



## FJV Sécurité

L'entreprise FJV Sécurité, située au 3bis route de Montluçon, vous offrira au cours du mois de mai, l'opportunité de participer gratuitement à une formation aux gestes de premiers secours, sur une soirée en compagnie de vos enfants. La date sera affichée sur la porte du centre début mai. Il vous suffira de vous inscrire soit par téléphone au 06-69-78-67-89, soit par mail à : [contact@fjvsecurite.fr](mailto:contact@fjvsecurite.fr).

Connaître les gestes de premiers secours est essentiel pour agir rapidement en cas d'urgence. Nous vous rappelons que nous mettons à disposition des associations locales le prêt de défibrillateurs pour les événements que vous souhaitez organiser. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations.

## Les activités aux Champs d'Blé L'équipe pédagogique 2025-2026



Mélissa TISSIER, directrice de l'école des Champs d'Blé a accueilli 110 élèves le 1<sup>er</sup> septembre, l'équipe pédagogique est composée de Delphine MASSIAS (CM1/CM2), Marie-Christine ROINJARD (brigade remplaçante, rattachée à l'école de Chamblet), Amélie BAYLE (qui assure la décharge de la directrice le vendredi), Mélissa TISSIER (Petite et Moyenne Section de maternelle), Carine GOUX (Moyenne et Grande Section de maternelle), Nathalie BARTHOMEUF (CP/CE1) et Cédric CLAIRET (CE2/CM1).

**Nous souhaitons une très bonne année scolaire aux élèves et aux enseignants !**

## Soirée Halloween



Avant le départ pour les vacances de Toussaint, la soirée d'Halloween, organisée par l'Amicale Laïque en partenariat avec l'école, a réuni petits et grands, venus déguisés pour une balade contée et une boom.

## Course solidaire du Téléthon



Vendredi 5 décembre, l'école a ouvert les animations chamblétoises du Téléthon. Tous les élèves de l'école se sont rendus au stade, encadrés par les enseignants et les aînés, pour participer à une course solidaire afin de récolter des fonds pour le Téléthon.

## Spectacle de Noël

Mi-décembre, le spectacle de Noël, offert par l'Amicale Laïque a présenté aux enfants une belle prestation de cirque mêlant magie, acrobaties et humour.



## Marché de Noël



Lors du traditionnel marché de Noël, les élèves ont investi la scène pour interpréter « Vive le vent » en français, en anglais puis sous forme d'un flash mob très dynamique. Les étals de chaque classe proposaient à la vente friandises et pâtisseries réalisées par les enfants. La tombola organisée par l'Amicale Laïque a récompensé les plus chanceux.

## Printemps de Chamblet

Lors de l'édition 2025 du Printemps de Chamblet, des stands variés proposaient des activités ayant un lien avec « L'eau », thème retenu par les organisateurs.

La météo printanière a favorisé le déroulement des animations dans une atmosphère de convivialité et de partage des connaissances en lien avec le thème. Les organisateurs remercient tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette journée, qui a permis d'offrir près de 450 € à l'école.



Lors de la remise du chèque, la directrice a indiqué que cette somme servirait à financer des draisennes et autres petits matériels pour l'école.

La commission extra-municipale a d'ores et déjà retenu le thème « Les oiseaux » pour l'édition 2026 qui se déroulera le dimanche 26 avril.

## Biblioparc à la médiathèque

Chaque mercredi de juillet, le biblioparc s'est installé sur le parking de l'école. C'est une journée familiale intergénérationnelle et gratuite. Les livres et jeux sont prêtés et peuvent être utilisés dehors.



De nombreux enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents sont venus partager ces rencontres. La dernière matinée a débuté, dans la salle de motricité de l'école maternelle, par la lecture du conte « Entre deux gouttes ». Arnaud REDON a su captiver les nombreux enfants de moins de 6 ans, avec beaucoup de sensibilité, à l'aide de son arc musical et de ses tambours d'eau. L'après-midi, un atelier numérique « fabrique ton jeu vidéo » a clôturé la journée.

## Repas du personnel et des enseignants

Moment de convivialité avant les vacances de Noël, le personnel communal et les enseignants ont été invités par les élus à partager ce traditionnel repas dans une salle soigneusement apprêtée de ses parures de fête.

Le maire a remercié les personnes présentes d'avoir répondu favorablement à cette invitation qui permet de passer une soirée conviviale en dehors des temps professionnels.

Après un apéritif agrémenté de quelques mises en bouche festives, c'est un couscous, préparé par le traiteur LOISY, qui a régalé les participants. Les fromages auvergnats ont ensuite précédé les bûches glacées et pâtisseries. à l'issue de cette soirée sympathique, chacune et chacun se sont souhaités de belles fêtes de fin d'année !

## Réunion des associations



Début novembre, les élus ont reçu les présidents ou responsables d'associations, dont la présence montre l'attachement de tous à la vie associative locale. Cette réunion semestrielle permet de faire le point des activités de chaque association et d'établir un calendrier des manifestations afin de répondre aux demandes de location des salles et diffuser les informations via les différents supports de communication. Cette réunion a permis d'accueillir Christelle SANLIAS, nouvelle présidente de l'Amicale Laïque.

Ce moment d'échanges a de nouveau montré la richesse, la diversité et le dynamisme de la vie associative Chamblétoise.

Le calendrier des manifestations, établi au cours de la réunion, est consultable et actualisé aussi souvent que possible sur le site internet de la mairie.

## Amicale Laïque

En ce début d'année, l'Amicale Laïque vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour 2026.



Nous souhaitons également vous remercier très sincèrement pour votre investissement et votre participation active lors des différentes manifestations organisées tout au long de l'année. Grâce à votre engagement, votre aide précieuse et votre présence, nous avons pu financer à hauteur de 988,80 €, le spectacle de Noël de la compagnie Cirque Paradiso, moment de joie et de partage qui a ravi petits et grands. Merci également aux personnes présentes à notre loto annuel le dimanche 25 janvier, qui ont contribué à la réussite de cet après-midi convivial.

Nous vous donnons rendez-vous dimanche 26 avril pour le « Printemps de Chamblet » et vendredi 19 juin pour la kermesse de l'école.

## Amicale de chasse



Bernard JARDOUX a ouvert l'assemblée générale annuelle par un hommage à André ROUX, récemment disparu. Chasseur et adhérent de l'Amicale pendant de nombreuses années, André ROUX a activement participé à la création de cette association en septembre 1992, aux côtés des propriétaires et chasseurs.

Le président a remercié les propriétaires pour la mise à disposition des terrains, les chasseurs pour leur bonne conduite ainsi que les membres du conseil d'administration qui l'épaulent dans la gestion de l'association. Même si la saison n'a suscité aucun problème, une attention permanente doit être maintenue vis à vis de la sécurité. Concernant le gibier, le cheptel de chevreuils a augmenté, les ragondins sont toujours nombreux et le nombre important de sangliers reste un fléau. Compte-tenu du bilan financier annuel, en légère baisse, l'achat de gibier a été diminué. Le prix de l'adhésion reste néanmoins à 80 €. Tout nouveau chasseur souhaitant rejoindre l'Amicale sera le bienvenu. Pour tous renseignements, contacter le président.

## Amicale des donneurs de sang



Lors de la dernière collecte, mercredi 14 janvier à Chamblet, 33 personnes ont pu tendre le bras.

L'Amicale organise sa randonnée annuelle au départ de Saint-Angel dimanche 1er mars. Les inscriptions auront lieu de 8h à 10h, avec 3 parcours pédestres de 6, 12 et 20 km et 2 parcours VTT de 37 et 50 km.

La prochaine collecte de sang est programmée jeudi 19 mars à Saint-Angel. Par soucis d'organisation, la prise de rendez-vous en ligne sur « Resadon.fr » ou par téléphone, est fortement recommandée. Néanmoins, toutes les personnes, qui se présentent, sont acceptées.

## Amicale de pêche



Lors de l'assemblée générale, le président a eu une pensée pour les adhérents récemment disparus puis il a remercié les pêcheurs et la mairie qui participent à l'entretien des berges de l'étang.

L'association a délivré 56 cartes en 2025. La trésorerie a permis de prévoir l'empoissonnement comme suit : 120 kg de carpes, 80 kg de gardons, 100 kg de tanches, 30 kg de brochets et 40 kg de truites réservées pour l'ouverture début avril. La pêche au leurre des carnassiers sera reconduite, avec maille de 60 cm pour le brochet.

La vente des cartes de pêche aura lieu les samedi 28 et dimanche 29 mars de 10h00 à 12h00 salle André ROUX. Les personnes ne pouvant être présentes peuvent prendre contact avec le président Pierre ROUSSEAU.

## Calendrier des manifestations

- 1<sup>er</sup> mars** : Randonnée (Saint-Angel) - Amicale des donneurs de sang
- 16 mars** : Rencontre Tarot Club de l'Amitié
- 22 mars** : Randonnée du printemps Comité des Fêtes
- 3 avril** : Carnaval de l'école
- 26 avril** : Printemps de Chamblet
- 19 juin** : Kermesse de l'école
- 26 juin** : Fête de la musique École et Comité des Fêtes

## Club de l'Amitié

Le Club comptait 97 adhérents en 2025. Les activités traditionnelles du jeudi continuent à savoir : belote, tarot, jeux de société, promenade et pétanque le premier jeudi du mois suivant la météo. L'atelier loisirs créatifs a lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis.



Mercredi 3 septembre, 52 personnes ont participé à la sortie « Déjeuner croisière à LYON », en bus. Cette visite a permis de découvrir tout en déjeunant les beaux monuments de Lyon. L'après-midi, la visite du parc de la Tête d'Or en petit train a été une découverte pour beaucoup de personnes. Une très agréable journée avec un temps idéal.

Mercredi 24 septembre, 36 équipes sont venues taper la belote.

Vendredi 5 décembre, nous avons participé au Téléthon en accompagnant les élèves au complexe sportif « Gustave Piot » et en les encadrant pour leurs courses autour des terrains.

Samedi 6 décembre, jour du Téléthon, le matin nous avons offert le café et la brioche aux chauffeurs de tracteurs avant leur départ pour la journée. Et nous avons aidé à la buvette et à la restauration le midi.

Lundi 8 décembre, la rencontre Tarot a réuni 40 personnes.

Mercredi 10 décembre, 78 personnes ont dégusté le traditionnel repas de Noël préparé par le Gourmet Fiolant dans une très bonne ambiance.

Mercredi 7 janvier, 26 équipes ont bravé le mauvais temps pour venir à notre concours de belote. Pas de chance la neige est tombée au mauvais moment.

Jeudi 22 janvier, notre assemblée générale a réuni de nombreux adhérents, venus partager la galette des rois. Il n'y a pas d'âge pour rejoindre notre association. Le prix de l'adhésion est de 15 €. Vous pouvez nous retrouver le jeudi à 14 heures, salle André Roux, pour plus d'informations.

## L'agenda communal

- 19 mars** : Commémoration de la guerre d'Algérie
- 19 mars** : Don du sang - Saint-Angel
- 28 et 29 mars** : Amicale de Pêche - Vente des cartes
- 8 mai** : Commémoration du 8 mai 1945
- 15 juillet** : Don du sang Deneuille-les-Mines

## Retraite Sportive



Ce 5 janvier, tous les adhérents étaient conviés à déguster la « fameuse » galette des rois. C'est ainsi que l'on couronna quelques chambletois(e)s. Ce moment festif fut aussi informatif : la présidente Jocelyne LEFEBVRE fit un point sur le club, à savoir 104 adhérents à cette date, 9 activités sur la semaine ainsi que des projets de séjours, voyages et réunions à venir. Un moment convivial à renouveler !

## Comité des Fêtes

Lors de l'assemblée générale du 14 novembre 2025, un nouveau bureau a été constitué comme suit : Fabien AUGAGNEUR, président ; François PETIT, vice-président ; Michèle DUFFAULT, secrétaire ; Aurélie RIBERIEUX, secrétaire adjointe ; Josette AUGAGNEUR, trésorière ; Romain DUFFAULT, Dorian TRESPEUX, membres ; Laurence VERTADIER, Mathieu RECO, chargés de la communication ; Colette VERTADIER, Cathy HOSSENLOPP, responsables du pôle restauration-buvette ; Jérôme AUGAGNEUR, Olivier LAURIN, responsables du matériel.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont été présentes tout au long de l'année pour nous apporter un précieux coup de main lors des différentes manifestations organisées. Leur engagement et leur disponibilité sont essentiels à la réussite de nos animations. Nous remercions également la mairie ainsi que l'ensemble de nos sponsors et partenaires pour leur soutien.



À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Comité des Fêtes a embelli la commune en installant des décorations sur l'église ainsi que sur les candélabres. Nouveautés cette année : un sapin décoré au centre bourg et illumination des arbres et bâtiments de l'école apportant une touche supplémentaire de féerie. Une soirée conviviale a été organisée pour l'inauguration des illuminations. Cet événement a été l'occasion de remercier nos bénévoles pour leur dévouement tout au long de l'année. Afin d'animer cette soirée, un concours de

tartes salées et de gâteaux a été proposé. Les gagnantes ont été récompensées par de jolis paniers garnis offerts par **Carrefour Market Commeny**, que nous remercions pour sa générosité.

Nous vous donnons rendez-vous : **dimanche 22 mars**, Randonnée du Printemps ; **vendredi 26 juin**, Fête de la musique, en partenariat avec les enfants de l'école — place aux jeunes talents ! (programme en cours) ; **dimanche 27 septembre** : Fête de la Saint-Maurice et brocante. Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces beaux moments de partage, de convivialité et d'animation de la vie communale.

 **Comité Des Fêtes Chamblet**

## Chamblet Téléthon

L'activité de Chamblet Téléthon a commencé dès les premiers jours de septembre avec des ramassages de pommes dans trois vergers du Cher et chez Delbard à Malicorne. Une première fabrication de jus de pommes a été réalisée le 13 septembre à Chamblet et les ventes de pommes et jus ont débuté les jours suivants ; ventes hebdomadaires à St Angel, le samedi matin et à Chamblet, Verneix (ou Estivareilles) le dimanche matin. Les ventes de pommes et jus ont permis de réaliser, en grande partie, la hausse de nos recettes. Rappelons que nous nous mobilisons pour sauver des enfants. Rien n'est jamais vain dans ce combat ; chaque manifestation, chaque euro récolté compte.



Pour ce qui est des festivités, c'est Deneuille-les-Mines qui a commencé par le dîner dansant avec un jambon à la broche, le samedi 11 octobre dans une salle comble et en présence du délégué départemental de l'AFM Téléthon, Thierry CHAMPAGNAT. Puis, vint la randonnée de St Angel, le dimanche 16 novembre, suivi d'un pot au feu bien apprécié par 160 participants aux différents parcours. A Verneix, randonnée et trail ont eu lieu le dimanche 23 novembre sous un ciel frais, mais clément : 127 coureurs et 109 marcheurs.

Le traditionnel concert des trois chorales habituelles a connu un franc succès ; Les Copains d'Abord, les Biverloux et Bouquets d'Harmonies nous ont transportés dans le temps, avec des chansons très variées du répertoire de la chanson française. Un final d'improvisation avec les trois chorales et des membres du conseil d'administration clôtura le concert apprécié par la présence d'un public venu plus important qu'à l'habitude.

Enfin vint le gros week-end du Téléthon. Les enfants de l'école de Chamblet furent les premiers à participer sur le terrain de foot ; diverses courses organisées par les enseignants de l'école, avec la participation de l'IME de Neuville qui a réalisé 80 litres de soupe pour vendre au profit du Téléthon. Ensuite, à Bizeneuille, les randonnées nocturnes commencèrent vers 19h00 ; au retour, les participants ont pu se restaurer avec diverses recettes proposées à la vente pour le Téléthon.

La traditionnelle parade des tracteurs, accompagnés des motos de « Crony Band » démarra de Chamblet, le samedi matin 6 décembre, pour rallier St Angel ; un plateau de trois sculptures en bois (une chouette, un champignon et une pomme) ont été mis aux enchères au cours de la journée. Les vieilles voitures, parties de Verneix rejoignirent la parade à St Angel, puis tous se retrouvèrent à Deneuille les Mines. Le repas a été pris en commun par les chauffeurs de tracteurs et leurs accompagnants à Deneuille et à Bizeneuille pour les chauffeurs de voitures et passagers. Des animations diverses (dont le défi des élus) étaient proposées dans chaque commune avec 350 repas distribués au total (70 à Chamblet) et dernières ventes de pommes, jus de pomme, boudins, noix, ... La parade poursuivait sa route à Bizeneuille et Verneix, l'après midi pour un retour à Chamblet au crépuscule.



Puis vint le temps des comptes ; le compteur final s'arrêta à 39 052 € ; un nouveau record alors que deux manifestations ont été reportées au 17 janvier 2026 (Concert de l'école de musique à Bizeneuille et Théâtre à Deneuille les Mines). Ce Téléthon fut encore une fois, une réussite. Nous remercions la commune de Chamblet et ses élus, pour la mise à disposition des moyens techniques qui ont permis le déroulement de nos activités. Nous adressons un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont contribué, en grand nombre, à ce vif succès ; c'est la base solide et indispensable du Téléthon. Merci aussi aux différents participants et partenaires financiers qui ont complété le beau résultat de ce Téléthon.

Continuons de donner de notre temps pour faire progresser la recherche, permettre des avancées concrètes pour les malades et donner de l'espoir aux enfants et leur famille, dans l'objectif de guérison. En ce début d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé pour 2026. Nous vous donnons rendez-vous, dès septembre prochain pour une nouvelle saison du Téléthon.